VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE DENNIS TOUHY,

No 94,003—Cour Civile de District, Division E.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Contenu d'une Epicerie, No 2263 rue Baronne, coin Philip,

Consistant en Denrées Alimentaires de toute Description, à savoir :

Tous genres de Conserves en boites, Confitures, Sirop, Maïs, Sardines, Pois, Cèpes, Sauces, Tomates, Amidon, Œufs, Beurre, Huile, Biscuits, Jambons, Cigares, Cigarettes, Tabac, Fournitures d'Ecole, Paniers, Baquets, Articles en Osier, Chaudières, Planches à Laver, Globes de Lampes, Vitrines, Comptoirs, Balances, Moulins à Café, Coffre à Glace, une Glacière extra grande, etc., etc.

A L'ENCAN.

Le MARDI, 7 mai 1912 à 11 heures A. M., sur les lieux No 2263 rue Baronne, encoignure Philip.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—vendra en vente publique, aux ci-devantes dates et lieux, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1912, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire sus intitulée et numérotée, la propriété mobilière suivantes décrite, à savoir :

Tous les effets mobiliers de l'épicerie No 2263 rue Baronne, consistant en denrées de toute description, accessoires, etc. suivant inventaire enregistré.

Conditions au comptant sur les lieux.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.

26 av—26 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Myers, veuve de Peter Meid. Succession de Peter Meid, No 99,897. No 96 327 (consolidées)—Cour Civile de District, Division C.

Propriétés Améliorées et Non-Améliorées à Alger.

Deux Cottages Doubles 323-25 et 327-29 rue Bouny, entre l'avenue Pélican et la rue Delaronde.

Cottage Double, 430-32 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Cottage Double, 422-24 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Terrain de Choix avenue Whitney, coin de l'avenue Pelican, l'Ilet Patterson et LeBeuf, mesurant 49' 3" 6"x120'

Cottage Double avenue Pelican, entre Whitney et la rue LeBeuf

Deux Terrains de choix avenue Whitney, entre l'avenue Pelican et la rue Patterson, l'Ilet LeBeuf,

Aussi

Deux Cottages Doubles connus comme Nos 226-28 et 230-32 rue Delaronde, entre les rues Beguin et Bouny

[Les améliorations seulement seront vendues]

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 4 avril 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir;

1. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Delaronde, Powder, l'avenue Pélican et le fleuve Mississippi, lequel est connu comme l'ilet No 3 et laquelle dite portion de terre consistant des parties des lots Nos (11) et (12) dudit ilet, et ayant une façade de soixante-trois pieds onze pouces à la rue Bouny et une profondeur sur la ligne du côté le plus près de l'avenue Pélican de cent quatre pieds sept pouces et une ligne, sur le côté le plus près de la rue Delaronde de soixante-trois pieds sept pouces et une ligne, étant borné dans le fond sur une ligne diagonale parallèle à la levée. Ledit morceau ou portion de terre étant le tout des dits lots (11) et (12), à l'exception de cette portion vendue à la ville de la Nouvelle Orléans, par acte passé pardevant Jas J. Woulfe, notaire, le 1er mai 1899, enregistré dans le livre des transiets 172, folio 359. Les améliorations consistent de deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, et connus par les Nos municipaux 323-25-27-29 rue Bouny.

2. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No (21) dans l'ilet No (2) (maintenant l'ilet No 6), lequel est borné par les rues Powder, Alix, Bouny et l'avenue Pelican, ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Powder, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No (24) du livre des plans No (4) Bis. Les améliorations sont connues comme Nos 430-32 rue Powder, et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No (2), borné par les rues Powder, Bouny, Alix et l'avenue Pelican, lequel lot est désigné par la lettre P sur un devis par John F. Braun, voyer, daté du 12 septembre 1882, annexé à un acte pardevant John Benderagel, ancien notaire, le 12 septembre 1882, d'après lequel plan ou devis le dit lot mesure, en mesure américaine, trente trois pieds, deux pouces de face à la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles et le dit lot est composé du tout du lot No (23) et d'une partie du lot No (24) contigu audit lot (23) sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, notaire, dans le livre (4) du livre des plans No 24. Les améliorations sont connues comme Nos 422-24 rue Powder, consistant en un cottage simple en bois couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes améliorations qui s'y trouvent, situé dans Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par l'avenue Whitney, la rue Patterson, l'avenue Pelican et la rue LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, le 11 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné comme lot No (3) du dit ilet et formant l'encoignure des avenues Whitney et Pelican, et mesurant quarante neuf pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et LeBeuf, d'après un plan de Deney et Wadill, ingénieurs et voyers, daté du 11 décembre 1909, annexé pour référence à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné par la lettre No (E 4) et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et mesurant quarante deux pieds six pouces et trois lignes de face à l'avenue Pelican sur cent quatre vingt dix neuf pieds trois pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No (24) du livre des plans No (4) Bis. Les améliorations sont connues comme Nos 430-32 rue Powder, et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

2. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No (2), borné par les rues Powder, Bouny, Alix et l'avenue Pelican, lequel lot est désigné par la lettre P sur un devis par John F. Braun, voyer, daté du 12 septembre 1882, annexé à un acte pardevant John Benderagel, ancien notaire, le 12 septembre 1882, d'après lequel plan ou devis le dit lot mesure, en mesure américaine, trente trois pieds, deux pouces de face à la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles et le dit lot est composé du tout du lot No (23) et d'une partie du lot No (24) contigu audit lot (23) sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, notaire, dans le livre (4) du livre des plans No 24. Les améliorations sont connues comme Nos 422-24 rue Powder, consistant en un cottage simple en bois couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes améliorations qui s'y trouvent, situé dans Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par l'avenue Whitney, la rue Patterson, l'avenue Pelican et la rue LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, le 11 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné comme lot No (3) du dit ilet et formant l'encoignure des avenues Whitney et Pelican, et mesurant quarante neuf pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et LeBeuf, d'après un plan de Deney et Wadill, ingénieurs et voyers, daté du 11 décembre 1909, annexé pour référence à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné par la lettre No (E 4) et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et mesurant quarante deux pieds six pouces et trois lignes de face à l'avenue Pelican sur cent vingt dix neuf pieds trois pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent cottage double sur l'avenue Pelican contenant galerie, 3 chambres de chaque côté, etc.

6. Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 58, borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et Le Beuf, désignés par les Nos (1) et (2) sur un certain devis annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No (1) est à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante et un pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot (2) est à une distance de quarante neuf pieds trois pouces six lignes du coin de l'avenue Pelican et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Deux cottages doubles connus comme Nos 228-230-232 rue Delaronde, consistant en deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté. Les améliorations seulement seront vendues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

H. E. Humphrey, avocat.

11 avril—11 14 21 26—mai 5 12 14

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dennis Touhy.

No 94,003—Cour Civile de District—Division E.

Cottage Double qui se loue bien, 1836-38 rue Philip, coin Dryades.

Magasin Simple à deux étages et Résidence 2263 rue Baronne, coin Philip, occupé pendant des années comme épicerie.

A l'Encan MARDI, le 28 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—A la date et endroit ci-dessus mentionnés il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 18 avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 24 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Dryades Baronne, formant le coin des rues Philip et Dryades, et mesurant trente deux pieds, quatre pouces de façade à la rue Philip sur une profondeur et façade à la rue Dryades de quatre vingt dix pieds trois pouces, le tout d'après un devis d'arpentage annexé à un acte de vente pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, à la date du 7 août 1878. Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, couvert en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté et connu par les Nos municipaux 1836-38 rue Philip. Ladite résidence se loue $26 par mois.

2. Une certaine portion de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville et paroisse, dans l'ilet No 270, borné par les rues Baronne, Philip, Dryades et l'avenue Jackson, et mesurant vingt-neuf pieds, dix pouces (29' 10") plus ou moins de face à la rue Baronne, vingt-cinq pieds (25') en largeur plus ou moins dans le fond, quatre-vingt-dix-sept pieds plus ou moins en profondeur et façade à la rue Philip, et quatre-vingt-dix-sept pieds sur la ligne du côté opposé, le dit lot formant l'encoignure des rues Philip et Baronne.

Les améliorations consistant d'un magasin simple en bois à deux étages et résidence, maintenant occupé comme une épicerie et est connu comme No municipal 2263 rue Baronne.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, payable annuellement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas que ce soit placé entre les mains d'un avocat pour collection, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1912. Les loyers et revenus de la propriété vendue devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage des actes de vente, lesquelles dites ventes devant être passées pardevant: Arthur Landry, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposés chez l'encanteur.

STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.

27 av—27 28—mai 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sophie Imwolde et als vs Louise Imwolde E. Ducker, et als.

No 100,119—Cour Civile de District, Dision A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de Commerce et Maison d'Habitation de Choix,

3151 Dauphine, entre Clouet Louisa.

Joli Cottage Double,

3147-49 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa.

A l'Encan, MARDI, le 14 Mai 1912, à Midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 1er avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 9 avril 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Louisa et Clouet désigné comme lot No 5 sur un plan de Louis Surgi, daté du 29 novembre 1888 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américaine trente pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds en profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 1er mars 1880, C. O. B. 113, folio 60.

Les améliorations sont connus comme No Municipaux 3147-49 rue Dauphine, et consistant d'un double cottage avec 5 chambres de chaque côté et se loue à $—— par mois.

2. Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Louisa, désigné comme lot No 5 sur le dit plan de Surgi, et mesure, en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds en profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 12 mars 1887 liv 87 li re 126, folio 583. Les améliorations sont connues par le No Municipal 3151 rue Dauphine et consistent d'une résidence et magasin à deux étages, contenant un grand magasin avec bureau, larges vestibules, 8 chambres, bain, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, devant être représenté par billet à ordre ou billets à ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement. Les loyers appartenant aux vendeurs jusqu'à la date du passage de l'acte de vente pardevant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

Edgar M. Cahn, Oscar Schreiber, A. A. Moreno, avocats.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter H. Linssen.

No 99,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

COTTAGE SIMPLE

Près de la rue du Canal, 117 rue Marais,

Entre les rues Canal et Iberville.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 6 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mai 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, situé dans l'ilet No 158, borné par les rues Marais, Villeré, Canal et Iberville [autrefois Douane], désigné par le No huit et mesurant vingt-huit pieds cinq pouces [28' 5"] de face à la rue Marais sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces (127' 10") entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No municipal 117 rue Marais, et consistent d'un cottage simple ayant deux étages dans le fond, contenant grande galerie de face, 7 chambres, grande écurie, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date avec intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement. Lesdits billets devant être garantis en leurs paiements par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, contenant toutes les clauses de sécurité usuelles et le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les dits billets seront placés en les mains d'un avocat pour collection. L'acquéreur devant payer pour tous certificats, les taxes pour l'année 1912 et pour l'acte de vente pardevant Geo. J. Untereiner, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer dix pour ce tout du prix d'achat chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

5 mai—5 12 19 26 - juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MRS LIZZIE BASTIN. No 75,645—Cour Civile de District — Division E.

Cottage Simple Elevé,

1719 rue Delachaise, entre Carondelet et Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement signé en Cour ouverte le 10 avril 1912 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendant ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le numéro municipal 427, borné par la rue Delachaise et l'avenue Louisiana, les rues Carondelet et Baronne, ledit lot désigné par le No 18 sur un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 mai 1882 et annexé à un acte de vente passé devant James Fahey, ancien notaire, le 25 mai 1882. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, ledit lot doit être pris à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Carondelet. Les améliorations sont connues par le numéro municipal 1719 rue Delachaise et consistent en un cottage simple très élevé avec soubassement, contenant galerie, vestibule, 6 chambres, bain, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

12 avril—12 14 21 28—mai 5 12 14

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE EN BRIQUES

1037 BOURBON,

Entre les rues Ursulines et St Philippe.

Succession de Mme Vve Auguste Poirier. No 93,772—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 7 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 4 avril 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourbon, Ursulines, St-Philippe et Dauphine, ledit lot commence à une distance de 30 pieds 3 pouces du coin des rues Bourbon et Ursulines et mesure, en mesure américaine 33 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 76 pieds 2 lignes sur la ligne de côté vers la rue St-Philippe, une première profondeur de 66 pieds, 1 pouce, 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, de là une seconde profondeur de 6 pieds 10 pouces à la ligne du fond laquelle a une première largeur de 6 pieds 4 pouces et 8 lignes, d'où sur une ligne oblique courant vers la rue St-Philippe 12 pieds 3 pouces 4 lignes, d'où sur une ligne droite 1: pieds 6 pouces 4 lignes; les améliorations sont désignées par le numéro 1037 rue Bourbon et comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec deux étages sur la bâtisse du fond, contenant environ 9 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être reconnue par des billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des notes; l'acquéreur devan payer en plus et en sus du montant de son enchère, les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant Jos Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lisbon Evans ou Evans ou Moses Evans et épouse.

No 99,997—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MERCREDI, LE 15 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté du 12 avril 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terrain dans le carré No 1, Tunisburg, Cinquième District de la Nouvelle Orléans, compris entre le chemin public et les rues Homer, O'Keon et Bienville, désigné par le No 18 et mesure 29 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Homer sur 115 pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Au comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 14

Succession de Mme Mary O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 99 520 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John J. O'Brien, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. B. Smart, avocat.

4 mai—4 9 13

VENTES A L'ENCAN.

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot pour Construction Spécidement Situé dans le Septième District.

Succession d'Ulysse George et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 100,45.

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur—Bureau 331 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Cour, daté et signé du 23 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété suivante décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Carrollton, dans le carré 92 A (numéro actuel No 247) lequel est borné par les rues Septième, (actuellement Hickory), Cohn, Washington (maintenant Fern) et Burdette, ledit lot est désigné sur un plan dressé le 2 janvier 1871 et attaché à un acte passé devant Ernest Commegère, ancien notaire, le 2 janvier 1873, par le No cinq, et mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Taxes de 1912 et acte de vente devant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 0/0 demandé au moment de l'adjudication.

Jno F. Tobin, R. B. Logan, avocats.

28 avril—28—mai 5 12 19 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Moses Hopkins, Elizabeth Hopkins et Mary Jane Hopkins.

No 100,009—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912 à midi à la Bourse des ventes à l'encan, 311 rue Baronne, sans limite ou évaluation, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain dans le Second district de la Nlle Orléans, dans le carré borné par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse et St Pierre, lequel lot est désigné par le numéro 28 sur un plan par Pequet & Crampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 49 et mesure 29 pieds de face sur la rue Toulouse, sur 153 pieds 2 pouces en profondeur entre lignes parallèles C. O. B. 98 folio 530.

2. Un certain lot de terrain dans le même district et carré que la celui décrit ci-dessus et désigné par le No 29 et mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 28—153 pieds, 10 pouces et 4 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et 44 pieds 3 pouces et 6 lignes en largeur en arrière C. O. B 103 fol. 108.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans, billets à ordre avec lien du vendeur portant huit pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat sur adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur,
Bureau Meteor Realty Co.,
331 rue Carondelet.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attrayant Cottage Simple retiré.

6 chambres, Bains, Gas, Etc. 2213 Rue Marengo.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, dans la Re No 99,536—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division — Mme Minerva Childs, veuve de Joseph M. Muir vs William E. Muir et al., je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912, à la Bourse des ventes à l'encan, No 311 rue Baronne, à midi, sans limite ou évaluation, la propriété suivante, décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, David, Général Taylor et Green [ou Liberté]. Ledit lot est désigné par le No 4 sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 mars 1897, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds [30'] de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds [120'] de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus au comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans. Billets à ordre avec lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt, avec clauses de sécurité habituelles.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente devant Charles I. Denechaud, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat après adjudication avec

WILL J MORGAN,
Encanteur.
Bureau Meteor Realty Co.,
331 rue Carondelet.

A. J Rossi, John Watt Duffy, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No Municipal 1231 rue Port,

Entre les rues Marais et Urquhart (dans le carré rue St-Ferdinand.)

Mme Mary F. Adams Hall vs Mme Wm. Schulingkamp, épouse d'Emile Hirschberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99,130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et servitudes qui en dépendent, ou y appartiennent, de quelque façon situé dans le carré 486, borné par les rues Port, St Ferdinand, Urquhart et Marais, autrefois Morales, ladite propriété étant entièrement décrite et désignée par la lettre "C" sur un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers, daté du 12 avril 1901 et annexé à un inventaire pris dans la succession de Mme Mary T. Muir, No 64 647 de la Cour Civile de District par Charles T. Bonjat, notaire, le 12 avril 1901, une copie du quel est annexe pour référence à un acte devant P. M. Milner, notaire, le 11 juin 1901, ledit lot ayant suivant le dit plan les mesures suivantes, à savoir: commençant à un point à cent pieds (100) du coin des rues Port et Urquhart le dit lot mesure vingt huit pieds (28) quatre pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de cent trente et un pieds, sept pouces sur la ligne la plus proche de la rue Marais, divisant ledit lot C du lot B, comme il est démontré sur le dit plan et le dit lot a les mesures suivantes sur le côté le plus près de la rue Urquhart, à savoir: 1 ment, Une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces sur une ligne commençant à la rue Port, courant parallèlement avec la rue Urquhart, de là quinze pieds neuf pouces sur une ligne parallèle avec la rue Port et dans la direction de la rue Urquhart, d'où une autre profondeur de soixante huit pieds deux pouces sur une ligne parallèle à la rue Urquhart, d'où quinze pieds neuf pouces sur une ligne parallèle avec la rue St-Ferdinand dans la direction de la rue Morales ou Marais, de là une autre profondeur de trente-quatre pieds trois pouces sur une ligne parallèle avec la rue Urquhart, et ledit lot mesure vingt-huit pieds quatre pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de